



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Genève | 5 décembre 2019

Hes·SO GENÈVE
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale

Les Hautes Écoles genevoises se dotent d'une charte commune

La HES-SO Genève et l'UNIGE
disposent désormais
d'une charte d'éthique et
de déontologie commune
qui touche une communauté
forte de 30'000 personnes.

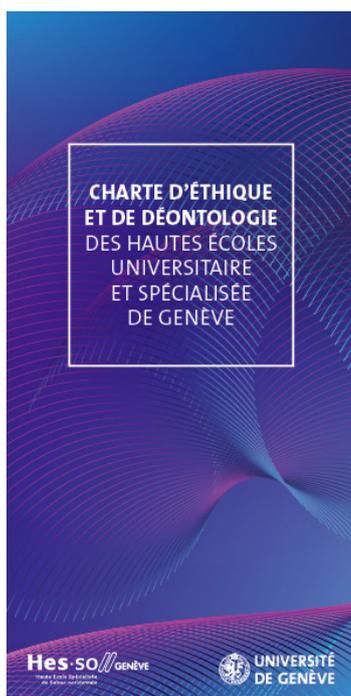
La Haute école spécialisée de Suisse occidentale Genève (HES-SO Genève) et l'Université de Genève (UNIGE) se dotent d'une charte d'éthique et de déontologie commune qui engage les deux institutions comme les membres de leur communauté académique. La Charte souligne les principales valeurs guidant leurs missions et activités et rappelle les orientations déontologiques dans les domaines de l'enseignement, de la recherche, du service à la cité et des prestations de service. Rédigée par le Comité d'éthique et de déontologie (CED), organe externe et indépendant commun aux deux institutions, la Charte porte une attention particulière au respect de la personne.

Suite à la modification de la loi sur la Haute école spécialisée de Suisse occidentale Genève en 2017, le Conseil d'Etat a décidé de constituer un Comité d'éthique et de déontologie commun à l'UNIGE et à la HES-SO Genève. Conformément au vœu du législateur, le CED examine et traite les questions d'éthique et de déontologie concernant les deux institutions. Le CED a rédigé une nouvelle charte en intégrant les spécificités de la HES-SO Genève à la charte de l'UNIGE. «Nous avons mené une réflexion sur des fondements éthiques qui s'appliquent aux deux institutions, plutôt que sur les domaines spécifiques à l'une ou à l'autre; cela nous permet de proposer une approche commune et de trouver des synergies», explique son président Dominique Biedermann.

L'accent est mis sur le respect de la personne

La Charte d'éthique et de déontologie énumère les fondements qui doivent guider les missions et activités des deux institutions: la recherche de la vérité, la liberté de l'enseignement et de la recherche, constitutive de la liberté académique, l'engagement et la responsabilité envers la communauté académique, la société et l'environnement. Elle insiste sur le respect de la personne qui suppose un traitement équitable des divers membres de la communauté académique, notamment des personnes en situation de vulnérabilité. «Les deux institutions réaffirment ainsi très clairement certains principes qu'elles jugent fondamentaux, expliquent François Abbé-Decarroux, directeur général de la HES-SO Genève, et Yves Flückiger, Recteur de l'UNIGE. Elles promeuvent notamment l'égalité des chances, l'esprit d'équité et de respect, et elles proscrivent toute forme de discrimination, tout comportement sexiste, ainsi que tout harcèlement psychologique ou sexuel.»

La Charte engage les deux institutions, ainsi que tous les membres de leur communauté académique : le corps professoral, les professeurs



et professeurs honoraires, les collaboratrices et collaborateurs de l'enseignement et de la recherche, le personnel administratif et technique, de même que les étudiantes et les étudiants. Au total, plus de 30'000 personnes adhèrent à ses fondements éthiques et aux droits et devoirs qui en découlent pour la communauté académique dans son ensemble.

La Charte d'éthique et de déontologie a été adoptée par le Conseil de direction de la HES-SO Genève dans sa séance du 7 octobre 2019 sur préavis favorable du Conseil représentatif de la HES-SO Genève le 2 octobre 2019. Elle a été adoptée par le Rectorat de l'UNIGE le 18 novembre 2019, sur préavis favorable de l'Assemblée de l'Université le 30 octobre 2019. Elle entre en vigueur dès ce jour.

contact

Marco Cattaneo

Directeur de la communication
UNIGE

+41 22 379 77 96

marco.cattaneo@unige.ch

Aline Yazgi

Responsable communication a.i.
HES-SO Genève

+41 22 388 65 31

aline.yazgi@hesge.ch

Dominique Biedermann

Président du Comité d'éthique
et de déontologie

dbiedermann@protonmail.ch

A propos de l'UNIGE

Fondée en 1559 par Jean Calvin et Théodore de Bèze, l'Université de Genève (UNIGE) se classe aujourd'hui parmi les 100 meilleures universités du monde. Elle accueille près de 18'000 étudiantes et étudiants dans ses neuf facultés et quatorze centres interfacultaires, et renforce constamment ses liens avec les organisations internationales et non gouvernementales présentes à Genève, l'une des capitales mondiales du multilatéralisme. Membre de la Ligue européenne des universités de recherche (LERU), l'UNIGE poursuit trois missions : l'enseignement, la recherche et le service à la cité. Elle collabore étroitement avec la Ville et le Canton, les entreprises et les institutions publiques ou privées pour partager largement la connaissance, les compétences académiques et l'esprit d'ouverture qui la caractérisent. www.unige.ch

A propos de la HES-SO Genève

La HES-SO Genève est un acteur fondamental du tissu économique, social et culturel genevois. Ses six hautes écoles offrent des formations tertiaires de niveau universitaire, axées sur la pratique professionnelle et euro-compatibles ; elles dispensent 26 filières Bachelors et 22 filières Masters. Ses 12 instituts de recherche participent à de nombreux projets régionaux, nationaux et internationaux. Membre de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale, la HES-SO Genève se compose de la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture (HEPIA), de la Haute école de gestion (HEG), de la Haute école d'art et de design (HEAD), de la Haute école de musique (HEM), de la Haute école de santé (HEdS) et de la Haute école de travail social (HETS). www.hesge.ch

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

Service de communication

24 rue du Général-Dufour
CH-1211 Genève 4

Tél. +41 22 379 77 17

media@unige.ch

www.unige.ch